

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- des villages et hameaux ;
- des plans d'eaux ;
- des chemins bocagers ;
- un large panorama ;
- un parcours facile à faire en famille ;
- vue sur le Parc Chalons.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65



Autour de Mirémont

Ce sentier vous conduira du village de Mirémont vers les hameaux de Vrillé, de Liniers et des Chagneries à travers un paysage bocager laissant entrevoir des perspectives sur le Thouarsais.

Accès : à 16 km au nord-est de Bressuire,
17 km à l'ouest de Thouars

●
Départ :

Calvaire à l'entrée du village de Mirémont.

●
Distance : 7,3 km


●
Durée : 2 h

●
Balisage : jaune


Rando pédestre
en Deux-Sèvres

Le village de **Mirémont** a été très actif. En 1980 son école rassemblait les enfants des hameaux voisins trop éloignés du bourg de **Moutiers**.

P Dos au calvaire prendre la direction "**Le Prévent**" par une route à demi-goudronnée, longer un plan d'eau sur la gauche, puis à un carrefour de chemins prendre celui du milieu qui s'élève doucement jusqu'à la cote 147.

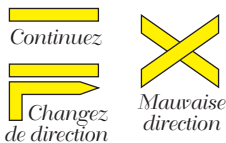
 Depuis ce chemin herbu, on observe un large panorama découvrant la butte des carrières de **Ligrone** et l'église de **Mauzé-Thouarsais**.

On débouche sur une petite route goudronnée que l'on suit à gauche sur 500m en direction du village de **Vrillé**.

 Attention : visibilité moyenne dans quelques virages. Au hameau de **Vrillé**, filer tout droit en direction de **Liniers** et à 100 m au calvaire tourner à droite.

 Ce calvaire, érigé après 1933 suite à la guérison d'un enfant atteint de fièvre typhoïde, est dédié à **Sainte Mildred** très populaire en Grande

Code du Balisage



 Patrimoine bâti

 Point de vue


 Aire de pique-nique

 Patrimoine naturel


 Traversée de route


Bretagne depuis le **VIII^{ème}** siècle. Ses qualités lui valurent, de son vivant, une très grande réputation et après sa mort un culte fervent jusqu'au village de **Vrillé**!

Traverser la place de **Vrillé**, et prendre à gauche au bout du village un chemin en herbe qui domine un petit étang sur la droite. Presque en face on aperçoit les bois privés du **Parc Chalon**.

 Ancienne propriété des **Vicomtes de Thouars**, il couvrait 700 ha selon les statistiques établies par le préfet Dupin de Napoléon 1^{er}. Vers l'an mil, une charte fait état d'une donation d'un certain Chaslon à l'abbaye de **St Jouin de Marnes** d'un alleud sis à **Boussais**. C'est probablement ce même personnage qui a donné au Parc son nom actuel. Longtemps la propriété est restée dans le patrimoine des

Ducs de la Trémoille, elle fut vendue comme bien national à la Révolution. Les poutres du château de **Thouars** proviennent de cette forêt.

Le chemin tourne à droite puis à gauche, et longe ensuite une série d'étangs bien aménagés. Il remonte très légèrement et redescend progressivement vers le nord-est. Ici quelques omières le rendent moins facile. Au prochain carrefour prendre à gauche un large chemin confortable en direction du nord, traverser une route et filer tout droit ; ce  chemin empierré bordé d'arbres et de fossés est très

agréable; il rejoint bientôt une petite route que l'on suit à droite. A gauche une source et à droite une petite mare bordent la route derrière un muret. Continuer tout droit jusqu'au village de **Liniers**. A l'entrée de ce village prendre  à droite, vous longez des **corps de ferme joliment restaurés**.

Filer tout droit par un large chemin carrossable jusqu'à la cote 102. A ce carrefour, obliquer à gauche plein ouest, jusqu'au hameau des **Chagneries** que l'on évite en tournant à gauche, puis au calvaire dit de "**Célestin Desaires**" prendre à droite un chemin qui vous ramène au point de départ.

